

Le contexte de l'innovation :

La ville de Saint-Joseph de la Réunion compte sur son territoire au niveau du quartier de Manapany, une espèce de reptile endémique du sud sauvage du département. Il s'agit du *Phelsuma inexpectata*, plus communément appelé gecko vert de Manapany. Ce reptile, inscrit sur la liste rouge de l'UICN fait l'objet d'un PNA (Plan National d'Actions) qui vise sa préservation.

La présence du gecko vert de Manapany constitue un atout touristique important dans l'attractivité du territoire.

Cette espèce reste néanmoins, soumise à diverses contraintes qui à terme, risquent de provoquer son extinction. Ainsi, la disparition des habitats naturels, les pratiques environnementales non adaptées, ou encore l'arrivée d'espèces envahissantes de geckos exotiques, sont autant de facteurs qu'il convient de prendre en compte pour établir des mesures de conservation de l'espèce.

Mieux informer le grand public sur ces aspects constitue une garantie pour la conservation de l'espèce.

L'idée innovante :

Faire connaître le gecko vert de Manapany, partager avec les habitants, les usagers et touristes la connaissance autour de cette espèce endémique restent des éléments essentiels pour la préservation de cette espèce. Il s'agit de mieux la faire connaître pour mieux la préserver.

L'objectif recherché :

L'objectif recherché par la collectivité est la préservation du *Phelsuma inexpectata* présent sur son territoire.

Cette espèce qui ne compte plus que 3000 à 5000 individus nécessite que l'ensemble des acteurs du territoire se mobilisent pour sa préservation.

La démarche mise en œuvre : (programmation, partenariats) :

La démarche engagée par la commune repose sur un partenariat étroit avec l'association Nature Océan Indien qui a mené une étude approfondie sur la biologie de l'espèce concernée. Cette démarche se place également dans le cadre du PNA engagé par les services de la DEAL Réunion pour la conservation de cette espèce.

Le contenu de la réalisation (action, service rendu, dispositif...) :

La participation communale aux mesures de préservation de l'espèce se déroule autour des actions suivantes :

la création d'un sentier de découverte permettant le partage des éléments de connaissance sur le gecko vert de Manapany ;

la formation du personnel communal en charge de l'entretien des espaces verts, à l'acquisition de méthode d'interventions non nuisibles à la présence du gecko ;

la diffusion large d'informations quant à la présence de cette espèce sur le territoire et à la nécessité impérieuse de la préserver ;

la création d'espaces verts favorables au développement du gecko avec la prise en compte d'une palette végétale adaptée ;

la prise en compte de la biologie de cette espèce endémique dans les projets d'aménagements publics et privés engagés sur les zones habitées par l'espèce.

Les moyens humains (*internes et externes*) **et financiers** (*budget total, coûts pour la collectivité*) :

Les moyens mobilisés par la collectivité dans le cadre de cette démarche de conservation s'articulent autour des postes suivants :

moyens humains : formation de 20 agents d'entretien ;

moyens d'information : diffusion d'informations dans les journaux municipaux, auprès de divers établissements scolaires ;

mise en place d'un sentier de découverte avec le concours du Conseil Municipal des Enfants de la Commune de Saint-Joseph pour un montant de 513,25 € (correspondant à la fabrication des panneaux d'information).

Le bilan de la réalisation : (*évaluation, suivi, projet d'évolution mesures d'impact, population concernée, potentiel de diffusion et de répliation*) :

Le bilan des actions engagées en faveur de la préservation du gecko vert de Manapany est largement positif :

l'ensemble de la population du quartier de Manapany a été sensibilisé aux mesures de protection de l'espèce ;

la large diffusion de l'information permet aux habitants de l'ensemble du territoire de mieux comprendre la nécessité de préserver cette espèce ;

l'implication du Conseil Municipal des Enfants dans le projet global permet une meilleure diffusion de l'information dans les 26 écoles communales et la sensibilisation de l'ensemble des élèves du territoire ;

les mesures d'intervention communales liées à l'entretien des espaces verts ont été revues sur le territoire concerné. L'objectif « zéro phyto » est atteint sur cette partie du territoire ;

la commune procède à la mise en place de mesures de quarantaine au sein de sa pépinière communale afin d'éviter le développement d'espèces invasives et nuisibles au gecko vert de Manapany lorsque des acheminements de plantes se font sur le territoire ;

la commune participe avec le soutien de partenaires (Association Nature Océan Indien, la Brigade Nature Océan Indien, l'association des riverains de Manapany) aux opérations de lutte contre les espèces invasives et à la création dans les lieux publics et privés de sites refuges adaptés au *Phelsuma inexpectata*.